

## La LETTRE INFO FNAM N°14 Janvier – Avril 2020



### **MESSAGE du Président Fédéral**

Dans la dernière lettre INFO FNAM Septembre-décembre 2019 , nous avons rendu hommage à nos compagnons d'armes tombés au champ d'honneur au Mali.

En vous souhaitant la bonne année début 2020, j'étais loin d'imaginer que trois mois après, je devrai évoquer cette pandémie qui frappe notre pays, mais aussi le monde entier, et qui a déjà provoqué la disparition de plus de 22 000 personnes en France. Lourd bilan malgré la détermination des personnels de santé, qu'ils soient militaires ou civils, praticiens ou chercheurs, qui luttent avec détermination pour que ce virus COVID19 soit anéanti et que chacun d'entre nous retrouve un environnement plus sûr.

Les règles de distanciation, bien que lourdes et entravant notre liberté de mouvement, doivent être respectées à la lettre afin que cette maladie soit vaincue.

« Restez chez Vous », ce slogan quelque peu restrictif pour nous qui aimons nous déplacer, nous rencontrer, est aujourd'hui de circonstance et donc bienvenu car c'est le seul moyen d'enrayer la maladie en évitant sa propagation.

Ce slogan vous protège, et par voie de conséquence, protège vos proches, vos amis et tous ceux qui vous entourent.

Ne l'oubliez-pas !

Avant de conclure, je veux aussi avoir une pensée émue pour tous ceux d'entre nous, adhérents, proches de nos adhérents ou amis, qui ont malheureusement été attaqués par ce virus. Certains ont pu surmonter ce mal et je leur souhaite de retrouver très vite une vie normale. Malheureusement d'autres ont succombé. Au nom de la Fédération Nationale André Maginot, soyez assurés, chers adhérents, familles, proches et amis, de toute notre amitié et de notre soutien le plus solide.

### **La FNAM s'engage dans la lutte contre le COVID19**

Depuis le 2 avril, faisant vivre le deuxième pilier de notre devise, Solidarité, votre Fédération a mis en place un dispositif qui permet d'apporter notre soutien à la lutte contre le coronavirus.

S'appuyant sur les groupements, pour être au plus près du terrain et ainsi faire connaître les actions solidaires de la fédération, des Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), mais aussi des hôpitaux, ont pu recevoir ou reçoivent encore une aide pécuniaire pour acheter des moyens faisant défaut aux unités de soin, mais aussi aux malades et résidents.

La commission de la Solidarité que vous connaissez tous très bien et qui conduit cette opération, en liaison avec les Présidents de groupement, a obtenu une rallonge de 300 000 € pour pouvoir honorer un maximum de dossiers présentant des actions solides et rapides à mettre en œuvre.

Cette opération devrait s'arrêter début mai, sauf bien sûr si la pandémie redoublait.

## **DANS NOS RÉGIONS, la Lutte contre le COVID 19**

Le COVID19 a largement perturbé la vie de tout le pays, à des degrés plus ou moins importants suivant les régions.

Le 20 avril, une trentaine de groupements avaient demandé d'apporter de l'aide aux services de santé, notamment en aidant les EHPAD, certains centres hospitaliers et des établissements tenus par la Croix Rouge ou d'autres associations de santé.

Au 24 avril, quelque 200 000 € ont été engagés (2 dossiers ont été rejetés) pour fournir des matériels manquants tels les masques, les blouses de protection, mais aussi des moyens adaptés aux résidents des EHPAD pour leur permettre de communiquer avec l'extérieur, sans saturer les systèmes informatiques des établissements, et ainsi, de faire baisser leur stress et leur isolement. En effet, à la demande et après des avis motivés, la fourniture notamment de tablettes a été honorée pour les Présidents de groupement demandeurs, ceci afin de casser l'isolement de nos anciens en les mettant en contact avec leurs proches, ce qui est nécessaire et capital pour leur équilibre, sans perturber le fonctionnement global des établissements.

Ces demandes concernent la totalité du territoire français car de l'Île de France aux Hauts de France, de l'Occitanie à la Nouvelle Aquitaine, du centre à la Région Rhône – Alpes, de la Provence Alpes Côte d'Azur à la Corse, de l'Alsace à la Franche-Comté, les présidents de groupement ont été suivis.

Bien évidemment, la Résidence André Maginot a été l'objet de l'attention très particulière de la fédération qui lui a accordé 34 437 €.

De même, l'Hôpital d'Instruction des Armées de PERCY et le Centre de transfusion sanguine des armées Jean Julliard ont été dotés de quelque 85 000 € pour financer, d'une part, l'acquisition d'un analyseur sanguin Saint-Genesia, et d'autre part, un appareil de laboratoire pour le test de dépistage du coronavirus.

## **LE PRIX DE LA MÉMOIRE ET DU CIVISME**

En 2019, pour son 26<sup>ème</sup> prix, la commission Mémoire a accordé 296 000 € de subventions à 216 établissements scolaires retenus sur 238 dossiers reçus, permettant ainsi à plus de 12 200 élèves encadrés par près de 1 200 enseignants de faire un voyage éducatif et de Mémoire, intéressant et formateur.

Par rapport aux années passées, il est à noter une hausse de près de 10% du niveau quantitatif des dossiers, ainsi qu'une progression remarquable du qualitatif : les dossiers de ce 26<sup>ème</sup> prix sont mieux rédigés, avec un effort marqué pour la réflexion.

Malheureusement, comme beaucoup d'autres manifestations, la remise des récompenses aux 14 lauréats n'a pas pu se faire à Paris en ce début d'année.

D'ailleurs, il en est de même pour l'organisation du 27<sup>ème</sup> prix en 2021. En effet, de nombreux projets de voyages ont dû être annulés ou reportés à la fin de cette année.

## **8 MAI - COMMUNIQUÉ DE LA SEMARM**

Madame Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées, en charge du monde combattant, a précisé, à l'attention des associations du monde combattant, les conditions dans lesquelles les cérémonies du 8 mai doivent se dérouler.

Aucune de ces manifestations patriotiques ne sera ouverte au public afin de respecter les règles du confinement. Dans la mesure du possible, les associations et leurs membres sont invités à pavoiser leur demeure le jour du 8 mai.

Vous trouverez ci-dessous le communiqué de la SEMARM.



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE GENEVIEVE DARRIEUSSECQ, SECRETAIRE  
D'ETAT AUPRES DE LA MINISTRE DES ARMEES**

Paris, le lundi 20 avril 2020

**JOURNEE NATIONALE DU 8 MAI 2020 RELATIVE A LA COMMEMORATION DE  
LA VICTOIRE DE 1945**

Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, indique que les cérémonies du 8 mai 2020 se dérouleront selon les modalités suivantes :

- Une cérémonie, présidée par le Président de la République, aura lieu le matin à Paris, à l'Arc de triomphe, en présence d'un nombre restreint d'autorités civiles et militaires. Cette cérémonie nationale ne sera pas ouverte au public mais sera retransmise en direct à la télévision.
- Dans l'ensemble des départements ainsi que dans les territoires d'outre-mer, les Préfets et Hauts-Commissaires organiseront une cérémonie au monument aux morts de la commune chef-lieu dans un format restreint et en respectant strictement les mesures de distanciation. Cette cérémonie ne sera pas ouverte au public.

---

- Dans les communes, les maires pourront organiser, en format très restreint et en respectant strictement les mesures de distanciation, un dépôt de gerbe au monument aux morts. Cette cérémonie ne sera pas ouverte au public.
- Afin de manifester leur participation à cette journée nationale, le Président de la République demande aux Françaises et aux Français qui le souhaitent de pavoiser leur balcon aux couleurs nationales.

## **INFOS BRÈVES**

### **Le Service National Universel (SNU)**

Comme nous vous l'avons annoncé dans FNAM INFO 11 de janvier 2019, la Fédération Nationale André Maginot a décidé de soutenir le SNU.

Le projet est entré dans une phase active avec :

- une action centralisée qui est prévue le 21 octobre 2020 à La Grande Garenne où une session de cohésion se déroulera avec des jeunes ressortissants du Cher et des départements avoisinants, sous la responsabilité du Préfet du Cher
- des actions plus décentralisées, les présidents de groupement ayant été sollicités pour, s'ils le souhaitent, intervenir dans le cadre des sessions de cohésion de leur département, au cours de l'enseignement qui portera sur la Mémoire et la Solidarité. Un support pédagogique leur sera fourni par le siège. Un essai aura lieu, en principe, lors de la session qui aura lieu à Neuvy sur Barangeon en octobre prochain.

### **La Française des Jeux**

Vous le savez, depuis la privatisation de la Française des jeux, le monde combattant représente aujourd'hui près de 15% du capital de l'entreprise. Deux administrateurs siègent au conseil d'administration, l'un de la Fédération, l'autre des Gueules Cassées.

Compte tenu de la crise sanitaire, économique et financière que connaît notre pays, le Ministre des Finances avait invité les entreprises où l'état est actionnaire, ce qui est le cas de la FDJ, à ne pas verser de dividendes ou à en réduire très fortement le montant. Une coupe claire de 50% était envisagée pour le dividende par action qui devait être payé en juin 2020.

Alerté quelques jours avant la réunion du CA de ce risque, la FNAM et les Gueules cassées ont écrit au ministre et informé Madame Pallez, PDG de la Françaises des Jeux, que la baisse des dividendes telle qu'envisagée n'était pas acceptable. En effet ces dividendes permettent aux associations de réaliser toutes les actions de soutien vis-à-vis du monde combattant pour la transmission de la mémoire vers les jeunes, pour aider les blessés en opérations ainsi que ceux qui restent lorsque l'issue de ces combats que mène la France pour la démocratie et la liberté est fatale. A titre d'exemple, en 2019, la fédération a versé plus de 2 millions d'euros d'aides diverses.

Madame Pallez a ainsi pu, en partie grâce aux arguments avancés par le monde combattant, ramener cette baisse à 30%, ce qui était acceptable pour le conseil d'administration, d'un point de vue déontologique, au vu de la situation du pays.

### **Le siège est fermé, mais il télétravaille!**

Comme vous en avez été informés, le siège boulevard Saint Germain est fermé pour cause de pandémie. Mais comme vous avez pu aussi le constater, des décisions sont prises et, par exemple, les aides demandées pour aider nos anciens contre l'épidémie sont arrivées à bon port.

Aussi pouvons-nous remercier tous nos salariés pour le travail accompli à la maison, parfois avec des moyens réduits.

Vous pouvez bien évidemment les contacter par mail, mais soyez indulgents car ils n'ont pas nécessairement toutes les réponses et les liaisons internet sont parfois très faibles, voire complètement saturées. Les délais seront donc plus élevés !

Mais ils font de leur mieux pour vous donner satisfaction au plus vite.

Le congrès prévu en juin à NANCY se transformera en Assemblée Générale ordinaire à Neuvy sur Barangeon le 21 octobre, avec les Présidents uniquement. Vous aurez tous les détails en temps voulu et bien évidemment des conditions de déplacement en vigueur... !

La Remise des Prix de la Mémoire et du Civisme est annulée pour 2020. Un mode de remise des prix, avec les seuls présidents de groupement dans leur région, est en cours d'étude.

## **EN CONCLUSION**

N'hésitez pas à nous faire part régulièrement des actions que vous menez. Cela permet de faire connaître le travail réalisé au profit de nos adhérents, mais aussi des jeunes d'aujourd'hui dans le cadre de nos objectifs intergénérationnels.

Cette lettre est diffusée aux Institutionnels et à nos camarades du monde combattant.

N'oubliez pas, à chaque fois, de nous envoyer des articles ou photos **libres de droit**, ce qui n'est pas le propre d'un article de journal....

**Lisez et faites lire cette lettre INFO FNAM. Transmettez-là notamment à tous vos adhérents dotés d'une adresse mail.**

**Contacts FNAM: [communication@maginot.asso.fr](mailto:communication@maginot.asso.fr)**